

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

L'ETUDIANT

RELIGION, SCIENCES et LETTRES.

F. A. BAILLAIRGÉ, P^{TRE}

DIRECTEUR.

SOMMAIRE :

Les **EVENEMENTS RÉCENTS**, la **PRESSE**, et
L'HISTOIRE : Cité du bien, cité du mal —
 Haine, Vengeance, Têtes sans cervelle —
 Rancune ou mauvaise digestion — La dé-
 fense.

F. A. Baillairgé, P^{tre}

HYGIÈNE : influenza — ongles polis — soin des
 cheveux.

Dr J.

GÉOGRAPHIE : Le Grand Glacier Muir

N. Le Vasseur

CHRISTOPHE COLOMB : 1er voyage, 2me voya-
 ge, 3me voyage, 4me voyage ; localités
 qu'il découvre ; lieu de sa sépulture. Tra-
 duit du *Scientific American* par

G. F. Baillairgé

INSTRUCTION PUBLIQUE : Rapport des der-
 nières séances du comité catholique de
 l'instruction publique

Paul de Cazes

LE RÉV. F. BOURGEOULT, G.-V.

F. A. Baillairgé, P^{tre}

MONSIEUR SMEULDEURS

“ “

CANADA. Nouvelles

“ “

JOLIETTENSIA ET COLLEGIANA NOVA

“ “

— ABONNEMENT —

\$1.00

PAR AN.



— UN NUMÉRO, 2 CTS —

Les abonnements

datent du 1er janvier.

ON S'ABONNE A JOLIETTE, P. Q., CANADA.

NOUVELLE DU CANADA

Echos de l'exposition : L'exposition horticole était simplement splendide : on ne verra guère mieux à Chicago. L'exposition des animaux est en progrès. Les industries manufacturières n'étaient pas représentées en assez grand nombre. *Moniteur.*

A Pembroke, 25ème anniversaire de consécration sacerdotale de Mgr Lorrain.

Décès du Dr Laramée, type du gentilhomme et du médecin distingué.

Lettre de son Eminence le cardinal Taschereau, contre les mauvaises lectures. *L'Univers* a reproduit cette lettre. Les trafiquants canadiens du vice s'alimentent dans la littérature boulevardière de France. N'oublions point que la mauvaise lecture corrompt les mœurs et fait perdre le sens moral.

C'est le 1er octobre que les professions, le commerce et l'industrie ont payé les nouvelles taxes imposées à la dernière session.

Décédé à Joliette, le Dr D'Orsonnens, spécialiste distingué, chevalier de l'ordre de saint Grégoire. Les tertiaires perdent en lui un de leurs frères les plus honorables et les plus accomplis.

M. Alphonse Desjardins, député d'Hochelega, depuis 1874, est nommé sénateur. Il remplace sir Alexandre Lacoste, devenu juge en chef de la cour d'Appel.

M. le Dr. N. E. Dionne remplace M. P. Lemay, comme bibliothécaire de l'Assemblée législative. M. L. G. Desjardins, député de l'Islet, est nommé greffier de l'Assemblée législative et greffier en chancellerie.

Les conservateurs font la guerre aux castors ; ils prétendent que ceux-ci exercent indûment le métier de rongeurs. La nature et le mode de distribution des nouvelles taxes déplaît aussi à beaucoup de personnes.

Le 4ième centenaire de la décou-

verte de l'Amérique par Christophe Colomb a été célébré avec pompe au Canada, surtout à Québec et à Montréal. On a fait des discours dignes des auditoires d'élite des vieux pays :

L'attention se tourne du côté des procès que MM. Mercier et Pacaud à ont subir.

Dimanche, 25 septembre, grandes fêtes à Hull, à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle église. M. Corbeil, professeur au petit séminaire de Ste-Thérèse, enfant de Hull, donne le sermon de circonstance. Le *Spectateur*, de Hull, a publié pour l'occasion un numéro illustré très bien réussi.

JOLIETTENSIA.

De passage à Joliette : Révds. MM. F. A. Laforest, New Texas ; Quinn, du diocèse de Syracuse ; C. Desrochers, curé de St-Norbert ; Donahue, Northfield, Springfield, E. U. ; Jos Lévesque, St-F-X-de-B. ; Ethier, White Hall ; J. A. Majeau ; V. St-Barth. ; J. O. Cabann, V. St-V.-de-Paul ; Conzineau, V. chanc. Montréal ; J. L. Vigneault, N.-D.-de-la-Mercie ; P. B. Desrosiers ; St-Félix de Valois, P. Sylvestre, St-Côme ; J. Lavallée, St-P. de Joliette ; F.-X. Geoffroy, Varennes ; I. Magnan, Munkegon.

Le R. P. Desjardins S. J. prêche la retraite. Les instructions sont solides, convaincues et bien frappées.

Le 16 oct. A l'occasion du 4ème centenaire, exécution de Pòde-symphonie de Félicien David ; CHRISTOPHE COLOMB, sous la direction du R. P. Charlebois. Mr X. Gervais, violoniste, de Marlborough, neveu de M. Albert Gervais, nous donne pour la circonstance trois morceaux fort bien exécutés.

Nous avons en le matin la Bordelaise avec *In nomine Jesu* de Lambillotte à l'offertoire, et sermon du R. P. E. Geoffroy : Principaux épiso-

(Voir page 167)

L'ETUDIANT

RELIGION, SCIENCES et LETTRES.

F. A. BAILLAIRGÉ, P^{TRE}

- - - DIRECTEUR.

Les Evènements récents, la Presse et l'Histoire.

Cité du bien, cité du mal

Il y a pour chaque peuple, comme pour chaque individu, la cité du bien et la cité du mal.

Dans notre cher Canada, la cité du bien voit une population qui a le nombre et la piété.

Nous avons aussi la cité du mal, car l'ennemi jette en tout lieu l'ivraie.

Le clergé canadien vient de subir une tempête, enfant légitime de la cité du mal.

Quel sera le jugement de l'histoire ?

Haine — Vengeance — Têtes sans cervelle

La libre pensée, mère de la haine contre tout ce qui tient à Dieu, existe quelque peu dans notre jeune pays. Disons de suite que son alimentation se compose surtout de produits importés. Nos petits libre-penseurs ont donc parlé avec colère et surtout avec le zèle emphatique de l'hypocrisie. Ces messieurs ont usé largement de la peinture noire en vente chez dame Calomnie.

Quelques-uns ont eu maille à partir avec certains curés ; ils ont subi des défaites, ils se vengent.

Il y a de plus, dans cette fougueuse phalange, des individus qui sont

plus écerclés que méchants : gens de voile, dont le gouvernail est à faire. D'aucuns d'entre eux sont assez bornés pour croire qu'ils font œuvre utile.

Ils sont tous à plaindre.

Rancune ou mauvaise digestion

Une seconde catégorie, dans le débat qui nous occupe, comprend les rancuniers : ce sont des gens qui n'ont pas bien digéré. On dit que les désordres de l'estomac affectent plus ou moins la tête.

Ces messieurs ne sont pas méchants, ils ont même une certaine valeur morale. Ils sont capables de voir, mais ce qui leur pèse au cœur leur fatigue la tête, dès qu'ils ont une occasion qui, peut-être, ne se présentera plus. Il faut donc profiter de cette occasion, imiter l'exemple du compère voisin, et rendre au clergé ce que l'on prétend en avoir reçu.

On trouve, chez ces hommes, de bonnes paroles à l'adresse du prêtre : il faut bien dorer la pilule !

La voici la pilule : elle sort des mains de M. Tassé de la *Minerve*.

“ Le clergé en 1885, a tourné le dos aux conservateurs et il a fait bon accueil à Monsieur Mercier, donc il doit être réformé. ”

Voyons maintenant la pilule de l'*Electeur*. M. Barthe a-t-il aussi bonne main que son antagoniste montréalais ?

“ Le clergé, en 1892, a tourné le dos à Monsieur Mercier et il a fait accueil aux conservateurs, donc il doit être réformé. ”

A ce que l'on voit, les deux pilules ont été faites dans la même pharmacie, mais avec des éléments qui s'annulent les uns les autres.

Si votre homme est réellement malade, Messieurs, il ne guérira pas !

On nous dira peut-être : Vous trichez la consigne, on ne trouve pas de semblables expressions dans les susdites feuilles.

— Y trouve-t-on l'idée ? cela suffit.

Lorsque des demandes de réforme s'appuient sur des arguments de ce genre, on peut respirer encoré à l'aise.

Les symptômes de dyspepsie sont peut-être moins prononcés au *Canadien* et au *Canada*, mais il y a complication chez eux, bien qu'ils ne paraissent pas avoir conscience de leur état. Ces messieurs dans tous les cas, préfèrent pour leur œuvre de régénération, les caustiques aux pilules. Le propre du caustique est d'arriver à

la destruction du mal en produisant tout d'abord l'effet de la brûlure. Il y a des caustiques plus actifs, comme la pierre à *cautère*, on la trouve davantage au *Canada*. Les caustiques moins violents, comme la *pierre infernale*, par exemple, se trouvent en abondance au *Canadien*.

Le malheur au *Canada* c'est que l'on met du caustique sur des maladies imaginaires. Avez-vous connu un évêque Bourget dont le règne de fer a semé de l'indifférence et de l'impiété en *Canada* ? Connaissez-vous un clergé qui n'est pas renseigné sur ses devoirs ? Connaissez-vous un peuple auquel on enseigne trop le respect pour son clergé ? Connaissez-vous enfin au *Canada* un clergé dont la vie de tous les jours contredit la prédication de tous les dimanches ?

Le mal au *Canadien*, c'est qu'en mettant du caustique à droite et à gauche, M. Tarte s'en met maladroitement sur le nez. Il y a chez ce journaliste du talent, du brio, mais dans cette circonstance, il n'a pas fait preuve d'un discernement accompli.

Son article du 16 septembre, entre autres, est joliment échevelé. On y apprend avec surprise :

Que le clergé se croit infailible, impeccable ;

Que M. Tarte est l'écho de catholiques clairvoyants des deux partis politiques (M. Tarte se donne un brevet que plusieurs clairvoyants de tous les partis ne lui donnent pas) ;

Que l'épiscopat n'entend pas avec assez de bienveillance les plaintes des laïques (L'épiscopat s'occupe autant des laïques que des autres, mais il y a plaintes et plaintes) ;

Que le clergé qui se sépare du peuple, marche droit à la perte de son influence même légitime (Comment concilier cela avec l'accusation que le clergé s'occupe trop de toutes les affaires du peuple.)
Et, dans un autre article :

Qu'un ex-curé de Lanoraie est un extravagant parce qu'il y a fait construire un presbytère (A la place d'un presbytère *inhabitable*, nous en savons quelque chose).

Le *National*, de Montréal, n'a pas les mains tout à fait blanches.

Il y a le *Monde* et la *Presse*. Quel a été leur rôle ? L'anémie règne passablement chez eux, au point de vue qui nous occupe.

Le *Monde* a donné le premier la nouvelle : il avait sans doute pesé le pour et le contre et prévu les conséquences logiques.

Du reste, ces Messieurs du *Monde* et de la *Presse*, se sont croisés les bras, ayant l'air de dire : " le clergé est dans le pétrin, qu'il s'en tire comme il pourra. "

Le zèle pour la gloire de Dieu, n'est sans doute pas la cause unique de cette abstention.

L'*Evènement* de Québec, s'est attiré dans une lettre ouverte, les reproches d'un ecclésiastique, pour avoir reproduit, en les accentuant, certains articles du *Canadien*. M. Joncas son rédacteur a du reste franchement répudié la campagne du *Canada-Review*, bien qu'il n'ait pas cru, à tort, à une levée de boucliers contre le clergé.

La *Gazette de Berthier* a reproduit le *Canadien* avec trop de confiance.

L'*Union des Cantons de l'Est* aurait pu s'abstenir de faire une allusion qui, abstraction faite du reste, n'avait pas le mérite de l'opportunité.

La défense

L'*Etendard* s'est fait à Montréal le défenseur du clergé ; cette bonne action lui a mérité sans doute bonheur. Le *True Witness* a bien secondé l'*Etendard*.

Ont fait leur devoir, dans la presse militante : Le *Quotidien* de Lévis ; le *Courrier*, de St-Hyacinthe ; le *Trifluvien*, des Trois-Rivières ; le *Journal de Waterloo* ; le *Matin*, la *Vérité* et le *Courrier du Canada*, de Québec. Nous aurions à faire quelques légères réserves, inopportunes ici.

M. T. Chapais, du *Courrier du Canada*, s'est tout particulièrement distingué, dans cette circonstance.

Ont aussi protesté : le *Petit Figaro*, de Montréal ; l'*Etoile du Nord*, la *Gazette*, l'*Étudiant* et la *Famille*, de Joliette ; le *Spectateur* de Hull ; le *Sorelois*, de Sorel ; le *Progrès du Saguenay*, de Chicoutimi ; l'*Etoile de l'Est*, de Coaticook ; le *Pionnier*, de Sherbrooke ; le *Propagateur* de MM. Cadieux et Derome, nos *Semaines religieuses*, etc..... plusieurs journaux protestants, *inter quos* : Le *Morning Chronicle*, de Québec, et le *Citizen* d'Ottawa.

Il y a d'autres journaux que nous ne mentionnons pas, parce que nous ne sommes pas suffisamment renseigné : ils voudront bien nous excuser.

La circulaire de Monseigneur Fabre, archevêque de Montréal, et la circulaire collective de Nos Seigneurs les Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, ont terminé le débat. Les premiers Pasteurs ont rassuré les fidèles et affirmé plus catégoriquement que jamais leur confiance la plus entière dans leur clergé. *Deo gratias.*

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Le Petit Médecin.

Q. — Quels sont les symptômes ordinaires de l'influenza ?

R. — Une grande lassitude et une dépression générale, un mal de tête suivi, au bout de quelques heures de chaleur à la peau, de coryza, d'éternuement, de maux de gorge, d'enrouement, de toux, de douleur dans le dos et dans les membres, d'insomnie et de grosse fièvre.

Q. — Que faut-il faire pour avoir les ongles polis et brillants ?

R. — Achetez chez un fabricant de produits chimiques du bioxyde d'étain pur, précipité. Au moyen d'une peau de gant et d'un peu de ce bioxyde d'étain frottez vigoureusement la surface de vos ongles. Au bout d'un instant, vous pourrez vous y mirer.

Q. — Quels sont les soins quotidiens qu'on doit avoir pour les cheveux ?

R. — Il faut les couper de temps en temps au bout, les peigner et les brosser tous les jours pour débarrasser la tête des petites pellicules blanches qui rendent les cheveux sales ; on fait cette toilette le matin, afin d'aérer les cheveux et de sécher la transpiration de la nuit, le soir, pour enlever la poussière qui s'y est accumulée dans la journée.

Dr J ...

Le Grand Glacier Muir

Primeur extraite du *Bulletin* de la Société de Géographie, de Québec; ce *Bulletin* doit paraître prochainement.

Ce glacier est l'une des merveilles de l'Alaska.

On en parle quelque part dans le rapport des explorations du Vancouver en 1794.

Depuis cette époque jusqu'en 1879, silence complet sur lui.

Cette année là cependant, un savant américain le professeur John Muir, accompagné du Rév. M. Young, fit une reconnaissance jusqu'au glacier; le mauvais temps, toutefois, empêcha les explorateurs de faire de longues et minutieuses recherches, mais le récit plein d'un saisissant intérêt que fit le Professeur Muir de son expédition, attira de suite l'attention des géographes. Le glacier baptisé du nom du Professeur fut le point de mire de nombre d'explorations. Pour faciliter les reconnaissances et en même temps pour faire une de spéculation fort légitime, la compagnie des steamers de la côte du Pacifique, organisa un service hebdomadaire de bateaux à vapeur entre la côte et cette région de l'Alaska.

Avec le rapport du Professeur Muir, les récits de "Dick" alias le Professeur Willoughby, vieux chasseur de la région, avaient aussi contribué dans une bonne mesure à piquer la curiosité publique.

En 1889, le Professeur G. F. Wright passa un mois au glacier; il fit un rapport très intéressant de ses observations.

C'est ce rapport qui détermina un parti d'explorateurs à faire un voyage d'études au glacier durant l'été de 1890. Ce parti se composait de Monsieur P. H. Cushing, météorologue, géologue et botaniste, H. McBride, R. L. Casement, J. F. Morse, C. A. Adams et Harry Fielding Reid. Ils s'embarquèrent à bord du *Geo. W. Elder* qui, le 1er juillet, jetait l'ancre dans la baie Muir, non loin du fameux glacier. Le Prof. Muir et un M. Loomis y étaient déjà campés.

L'expédition se construisit un camp qu'elle occupa jusqu'à la mi-septembre.

Dans une grande ile en face de *Muir Inlet* ou l'anse Muir,

lle de formation calcaire, M. Cushing a trouvé des fossiles qui font croire que ces roches appartiennent à l'âge paléozoïque.

Les explorateurs ont dressé la carte du glacier et du pays environnant, ont pris des photographies et ont fait maintes ascensions, entr'autres celles de la Montagne de l'Arbre (*Tree Mountain*) qui a 2,700 pieds d'altitude, du Dôme de Neige (*Snow Dome*), haut de 3,300 pieds, du Pic de la Pyramide (*Pyramid Peak*).

Les explorateurs se sont particulièrement occupés des mouvements du glacier, et leurs observations ont été accompagnées souvent de grandes difficultés et de dangers sérieux.

Les seuls habitants de ces parages sont des sauvages Sionaches qui s'occupent de faire la pêche au loup-marin, et font la traite avec les voyageurs amenés par chaque steamer.

L'extrémité sud-est de l'Alaska est presque toute un archipel qui occupe une étendue de près de trois cent cinquante milles de long sur cent milles de large. Les îles de cet archipel sont nombreuses et fort rapprochées les unes des autres ; les chenaux qui les divisent sont étroits et profonds et présentent souvent l'aspect de canaux réguliers et très longs. Les îles sont montagneuses et les bords en sont escarpés ; on y débarque difficilement ; l'épinette, tel est à peu près l'unique bois qui les recouvre.

Depuis l'an 1881, on connaît infiniment mieux cette région et ses cours d'eau.

Au sud-est de la frontière entre l'Alaska et la Colombie Anglaise, les îles et les chenaux qui les divisent s'élargissent notablement. La ligne frontière de l'archipel du côté nord-ouest se trouve formée par le passage Cross (*Cross Sound*) et le détroit glacé (*Icy Strait*). De cet endroit, deux profondes échancrures, le canal Lynn et la baie du Glacier, se prolongent des côtes nord et nord-ouest, en formant, avec l'Océan Pacifique, deux péninsules. La chaîne des Fair-weather (mont du Beau temps) occupe la partie occidentale de la péninsule entre la baie du Glacier et l'Océan Pacifique. La partie orientale est occupée par une autre chaîne de montagnes beaucoup moins élevées

dont cependant les sommets regardent orgueilleusement le ciel à une altitude d'environ cinq ou six mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Leurs versants nord-est ne sont pas à pic et sont couverts de glaciers dont quelques-uns se baignent à haute marée ou laissent choir dans la baie du Glacier, avec des grondements de tonnerre, des détonations semblables à des salves d'artillerie, d'énormes fragments en forme de tourelles, d'obélisques, de clochers de cathédrale qui roulent, cuïbutent, et plongent avec un fracas épouvantable dans les eaux de la baie qui rejaillissent au loin en millions de gerbes. Sous ce choc violent, le flot va se briser sur la rive opposée et les échos des alentours répercutent les éclats de cette sauvage harmonie.

Entre ces deux chaînes, il paraît y avoir une vallée profonde, qui égoutte le versant oriental des montagnes Fair-weather ; on croit qu'elle est aussi occupée par un long et étroit glacier qui se fond graduellement dans la baie Taylor ou Dundas.

La péninsule entre la baie du Glacier et le canal Lynn est entièrement formée de montagnes couvertes de glaciers éternels et hautes depuis cinq jusqu'à sept mille pieds.

Au nord-ouest du passage de Cross, la physionomie de la côte change brusquement ; la ligne se continue uniforme, sans avoir d'îles en face, et ne porte çà et là que quelques échancrures ou baies ; la ligne est bordée de montagnes élevées qui émergent du bord immédiat de l'eau.

On a donc cru devoir diviser la côte sud-est de l'Alaska en deux régions, dont la ligne de division passe à Cross Sound ; puis suit la vallée au nord-est des montagnes Fair-weather sur une distance de quarante à cinquante milles. Cette différence topographique coïncide avec une différence géologique.

Le Mont Saint-Eli et les formations géologiques environnantes appartiennent à l'âge tertiaire, assure M. Russell, dans le *National Geographic Magazine*, vol. III, 1891, page 172, et parallèlement aussi les monts Fair-weather, tandis que les rochers du côté du glacier Muir sont de l'âge paléozoïque. D'autre part, on a constaté l'existence de nouvelles dunes du côté de la baie de Yakoutat, et plus loin du côté de l'anse Muir

des arbres qui s'enlissent ; un cours d'eau qui traverse une moraine du côté ouest a mis à nu une ancienne forêt profondément enfoncée dans un terrain argilo-siliceux. Projetant çà et là au loin des racines dans une argile bleuâtre, des souches, des troncs d'arbre de grosseurs variant depuis un ou deux pouces jusqu'à un pied de diamètre, se dressent tout dépourvus de leur écorce et invariablement cassés à une hauteur de dix à vingt pieds, et ébrasés ou aplatis du côté de la tête. Il gît là toute une forêt ensevelie à cent pieds au moins de profondeur. Naturellement, il est difficile de déterminer quand ce cataclysme s'est produit : cela peut remonter à cent ans et peut-être à plusieurs mille ans. Cependant le bois est encore tellement frais qu'on lui donnerait à peine quelques années d'existence. La végétation est belle du côté des montagnes et des moraines ; elle est moins abondante et variée du côté du glacier ; à un demi-mille de là, on ne trouve plus de plantes.

La baie du Glacier court du nord-ouest au sud-est ; elle mesure environ quarante milles de long sur dix milles de large ; on y trouve plusieurs îles. Les Beardslee sont campées à une vingtaine de milles de l'embouchure de la baie ; elles sont couvertes de bois touffus formées de terre d'alluvion, et traversées par une foule de petits canaux qu'on dirait taillés de main d'homme ; les autres îles plus haut, sont de roc solide arrondi et poli par l'action des glaciers ; ils émergent abruptement de l'eau, et ce n'est qu'en de très rares endroits qu'ils offrent une petite grève. Ils sont absolument dénudés.

Plusieurs glaciers sont juchés sur le bord de l'eau et s'épanchent en gros glaçons dans la baie ; la plupart d'entre eux se terminent par des échancrures étroites qui s'enfoncent à une distance de deux ou trois milles en arrière de la baie proprement dite.

Le glacier Muir est un de ces glaciers ; sa baie qui court presque nord et sud, se termine au sud-ouest à environ cinq milles de l'extrémité du glacier ; la ligne du rivage décrit graduellement une courbe qui vient mourir dans la baie, sans aboutissants, caps ou promontoires.

Cette vaste échancrure se rétrécit graduellement à mesure que l'on approche du glacier, et n'a plus qu'environ un demi-mille de largeur à son extrémité supérieure.

De chaque côté on remarque des dépôts de sable et gravois stratifiés et couverts de minces couches de débris de moraines.

Du côté ouest, ces dépôts forment un plateau uni, comparativement élevé, de cent-cinquante à deux cents pieds de haut, qui s'étend jusqu'à environ quatre milles au sud de l'extrémité actuelle du glacier et à une largeur d'environ un mille. A la surface, on rencontre plusieurs lacs peu profonds ; çà et là des ravins profonds indiquent l'existence d'anciens cours d'eau.

La baie est profonde. Le Professeur Wright rapporte que le Capt. Hunter a trouvé 516 pieds d'eau à environ 1300 verges au sud du front du glacier. Le Capt. Carroll a trouvé, lui, 720 pieds d'eau à moins de cent verges du glacier.

Le glacier Muir se trouve enclavé dans les montagnes dans un espace d'environ 35 milles de long sur une largeur variant de 6 à 10 milles. Son inclinaison, d'après les observations barométriques entre la montagne de l'Arbre et la Gorge de Granit est d'environ $1^{\circ} 1.5'$. La superficie totale occupée par ce système de glacier est de 800 milles carrés ; la surface actuelle de la glace est de 350 milles carrés ; l'étendue qui s'égoutte dans l'anse Muir est de 700 milles carrés.

Cette masse se métamorphose graduellement en eau et forme multitude de ruisseaux à sa partie inférieure ; une partie s'en détache en fragments de diverses grosseurs qui trouvent une porte de sortie de $2\frac{1}{2}$ milles jusqu'à la baie, où le glacier se termine par une muraille verticale de glace dont la hauteur au-dessus de l'eau varie de 130 à 210 pieds ; de cette muraille il se fait constamment des chutes de gros glaçons qui tombent à l'eau et sont entraînés au large.

La profondeur de 720 pieds d'eau en certains endroits, n'est certes pas suffisante pour faire flotter un glacier comme le glacier Muir ; la glace doit donc attendre le fond et avoir une épaisseur de 900 pieds au moins, dont près de 300 pieds hors de

l'eau. L'étendue actuelle du front du glacier est de 9,200 pieds ou 1 $\frac{3}{4}$ mille.

De chaque côté du glacier saillit comme des ailes de glace dont le sommet est à 200 pieds au-dessus du niveau de l'eau. Plus près des montagnes, ces ailes mesurent de 50 à 100 pieds moins haut.

Le glacier est grand comme tous les glaciers des Alpes réunis. Il renferme plus d'eau que le lac Érié et l'on estime qu'il s'en détache soixante-dix sept billions de pieds cubes par année dans la baie sous forme de glaçons, et que, dans le même espace de temps, il en fond cent-soixante et quinze billions de pieds cubes à la surface.

Le mouvement le plus rapide du glacier se produit du nord vers le centre, et ici la surface est tellement accidentée qu'il est impossible d'y circuler ; ce ne sont que d'immenses crevasses, des gorges, un enchaînement de cônes, tourelles, pyramides, qui à distance font penser aux vagues pétrifiées d'une mer en fureur. La glace de la moitié-est se meut beaucoup plus lentement et présente par conséquent une surface plus unie ; on peut y gravir le glacier pendant des milles par une rampe graduelle de cent pieds au mille.

Durant l'été, il s'opère une désintégration de la surface qui se fond à raison de deux pouces par jour ; cependant les expériences que l'on a faites à ce sujet, n'ont pas été acceptées comme concluantes, quoiqu'on ait eu le soin de les enregistrer. Cette fonte rapide engendre des milliers de ruisseaux qui coulent dans toutes les directions et vont rejoindre des cours d'eau plus considérables encore jusqu'au moment où ils se précipitent dans une crevasse, ou quelque trou oval désigné sous le nom de " moulin " par où ils vont grossir d'autres cours d'eau souterrains ou plutôt sous-glaciaux.

Les moraines de la moitié-est du glacier qui se fond lentement offrent au géologue l'occasion de faire d'intéressantes collections ; et certains pics à quelques milles de là ont déjà fourni des échantillons de minerai d'argent et de remarquables spécimens de marbre.

L'oscillation du glacier telle que constatée par le Prof. Wright en 1886, est de soixante-cinq pieds par jour ; elle est moindre naturellement près des points d'enclavure du glacier. Ce mouvement est considérable quand on le compare au mouvement de certains glaciers des Alpes qui est de trente-trois pouces par jour. Depuis, les expériences faites au glacier Muir, on a fait de nombreuses observations aux glaciers de Greenland, et, dans un cas, l'on a trouvé un déplacement de quatre-vingt-dix pieds par jour.

En 1890, lorsque le Prof. Heil, observa ce phénomène de déplacement du glacier Muir, il constata que le front du glacier avait retraité de plus d'un demi-mille.

Il semble que le glacier a reculé depuis plusieurs années et qu'à mesure qu'il a opéré ce mouvement de recul, les cours d'eau latéraux se sont successivement frayé des lits nouveaux et plus courts, tant et si bien, qu'aujourd'hui, du côté-est, on constate l'existence d'une demi-douzaine de chenaux asséchés et autant de conglomerats parallèles.

Depuis les jours de Vancouver, le glacier Muir n'a probablement pas cessé de reculer, et il recule aujourd'hui encore avec une grande rapidité.

Des photographies prises en 1890 indiquent que le front du glacier a retraité de trois mille pieds en quatre ans et la compagnie de navigation de la côte du Pacifique assure que depuis 1883 le front a opéré une fugue d'un mille en arrière. Le glacier a aussi diminué d'épaisseur, et M. Cushing a constaté que cette diminution s'accroît rapidement aux extrémités. Telles sont dans ses grandes lignes ce phénomène de l'âge de glace.

Extraits de brochures et de journaux.

par N. LE VASSEUR.

A Mr X., journaliste. Nous n'avons aucune objection à ce que l'on reproduise les articles de l'ETUDIANT, dès qu'on lui en donne crédit.

CHRISTOPHE COLOMB

Et les localités qu'il découvre dans les Indes Occidentales.

Les recherches minutieuses faites pendant ces dernières années, au sujet de tous les détails qui se rapportent à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, laissent encore beaucoup à désirer sous le rapport de renseignements précis et complets.

L'on voit encore à St-Domingue, le vieux fort, les ruines de la maison construite par Diégo Colomb, et la cathédrale où les restes de Colomb ont certainement reposé pendant longtemps et où l'on prétend qu'ils se trouvent actuellement. Saint-Domingue est située sur la rive droite et à l'embouchure de la rivière Ozama, d'où l'on voit la Mer Canibéenne, vers le sud. De toutes les villes fondées dans le nouveau monde, c'est la plus ancienne ; elle portait originellement le nom de *Nouvelle Isabelle*. Sa population est maintenant de 6,000 personnes, et ses anciennes maisons sont remarquables par leur solidité.

Baracoa, où Colomb fit sa première descente sur l'île de Cuba, se trouve sur le côté nord et près de l'extrémité est de l'île. Le havre est petit mais profond, et en arrière de la ville s'élèvent de hautes montagnes escarpées, d'une conformation curieuse et dont la plus haute est nommée l'*Enclume de Baracoa*. Les maisons sont en frisé (glaise pressée et séchée) ; Baracoa est le centre d'un grand commerce de fruits avec les Etats-Unis.

PREMIER VOYAGE

Quelle terre vit-il la première, de grand matin le 12 octobre 1492, ou vers minuit, entre le 11 et le 12 octobre, est une question très débattue. Pas moins de cinq îles sont nommées où l'on prétend qu'il s'est d'abord arrêté : — celles du Grand Turc, de Mariguana, de Watling, de Cat et de Samana, mais nous n'avons pas de preuve absolument complète à l'égard d'aucune d'elles. Le troisième jour cependant, ou le 14 octobre, il leva l'ancre, et fit voile pendant dix jours parmi les petites îles de l'archipel.

Il signala d'abord la côte de Cuba, le 28 octobre, puis celle de St-Domingue ; c'est sur la côte nord de cette dernière que Colomb perdit le plus grand de ses trois vaisseaux dont le bois de charpente servit à la construction d'un fort qui fut nommé *La Navidad* et où

furent laissés quarante des hommes qui avaient traversé l'océan avec lui. Il partit pour l'Espagne, avec le reste de ses équipages, à bord de ses deux autres vaisseaux, le 4 janvier 1493, et y aborda à Palos, le 15 mars suivant.

Nous savons tous sa réception brillante par la cour et par le peuple, les titres de dignité les plus éminents dont il fut honoré, l'étonnement et l'enthousiasme de toutes les nations de l'Europe en apprenant sa découverte extraordinaire.

DEUXIÈME VOYAGE

Le second voyage fut commencé le 25 septembre 1493, avec dix-sept vaisseaux contenant environ douze cents personnes ; on fit voile du port de Cadix ; Colomb étant accompagné cette fois, par son frère Diégo et plusieurs hommes distingués. Le 22 novembre la flottille atteint *La Navidad* où l'on constata que le fort avait été brûlé et que la colonie avait été dispersée. Un nouvel établissement fut immédiatement commencé ; des expéditions furent envoyées vers l'intérieur de l'île à la recherche de mines d'or, dont on tenta l'exploitation en quelques endroits, et douze vaisseaux furent renvoyés en Espagne avec des sauvages captifs, et diverses productions du sol. Colomb continua ses explorations avec trois caravelles et découvrit l'île de la Jamaïque ; il supposait alors que Cuba formait partie de l'Asie et fit signer un papier à cet effet par son équipage.

Le gouvernement de Colomb sur les nouveaux territoires ne fut pas heureux sous plusieurs rapports, les aventuriers qui formaient la majeure partie des colons espagnols étant très turbulents, se préoccupant surtout de la recherche de l'or et ne traitant les indigènes qu'avec une grande rudesse.

3ème VOYAGE

Colomb fit voile de San Lucas, pour son troisième voyage le 30 mai 1498. Il découvrit Trinidad le 31 juillet et côtoya la rive nord de l'Amérique du Sud, une courte distance près de l'embouchure de l'Orénoque.

Lorsqu'il fut de retour à Haïti, ses colons avaient établi un poste fortifié et fondé la ville de Saint-Domingue, dont son père Barthé-

lemi fut le commandant en son absence et fut ensuite remplacé par son frère Diégo.

Pendant l'absence de Colomb, ses détracteurs en Espagne, réussirent à le faire remplacer par Francisco de Bobadilla qui arriva à Saint-Domingue, le 23 août 1500, fit arrêter Colomb et son frère, les chargea de chaînes et les renvoya aussi en Espagne. Cette dégradation n'eut pas le succès qu'en espéraient ses détracteurs ; Colomb fut réhabilité dans la faveur du gouvernement qui lui donna le commandement d'une quatrième expédition, mais sans toutefois lui confier le gouvernement des îles découvertes.

4ème VOYAGE

Il partit de Cadix, le 6 mai 1502, avec quatre vaisseaux et arriva à Saint-Domingue, le 29 juin suivant. Le 14 juillet, il se dirigea vers l'ouest, dans l'espoir de trouver, comme il le supposait, les parties les plus riches de l'Inde ; il donna à plusieurs localités des noms qui furent changés par la suite, et débarqua, le 14 août, sur la côte de Honduras qu'il suivit en descendant par eau jusqu'à Costa Rica ;—il était malade alors et fut obligé de garder le lit pendant la plus grande partie de ce trajet.

Les indigènes de ce dernier endroit, portaient des plaques d'or suspendues au cou.

Les descendants de Colomb, par la suite, empruntèrent leur titre ducal du nom d'une ville que les indigènes de ces contrées nommaient Véragua.

Colomb suivit l'isthme de Panama, le long du golfe, ne se doutant pas qu'une étroite langue de terre était tout ce qui le séparait du grand océan par delà lequel était située la véritable Inde dont il croyait avoir trouvé une partie.

Comme les indigènes de l'endroit avaient en leur possession des objets en or, Colomb se décida à fonder deux colonies sur la côte de l'isthme, mais il dut ensuite y renoncer à cause de différends avec les indigènes ; le 31 mai 1503, il fit voile pour le nord, se rendit à Cuba et de là à la Jamaïque où il échoua ses vaisseaux délabrés dans le havre de la baie de Ste-Anne, près de l'échancrure nommée Foulon par Don Christophe. Ici il lui fallut se résigner pendant une année entière aux épreuves de l'attente, de l'abandon et de la disette ; il n'abandonna pas cependant ses vieux vaisseaux,

mais ses hommes se révoltèrent contre son autorité et se dispersèrent sur l'île.

Enfin on lui envoya quelques secours et des vaisseaux qui le ramenèrent avec ses compagnons à Saint-Domingue où il demeura jusqu'à son départ final pour l'Espagne, le 12 septembre 1504. Il arriva à San Lucas, le 7 novembre, tomba malade et séjourna quelque temps à Séville, puis fut reçu à la cour, mais sans grande démonstration, en mai 1505.

MORT ET SÉPULTURE.

Tandis qu'il espérait recevoir une nouvelle mission pour l'exploration et le gouvernement de nouvelles colonies dans les mers qu'il avait déjà traversées quatre fois, les infirmités de l'âge et les misères qu'il avait endurées, le firent succomber ; il rendit son âme à Dieu, à Valladolid, le 20 mai 1506, à l'âge de 70 ou de 71 ans.

Diégo Colomb, devint gouverneur de l'île de Saint-Domingue, en 1508. Il avait construit sa maison avec tant de solidité qu'on l'accusa d'avoir construit une forteresse dans l'intention de se déclarer indépendant de l'Espagne. On voit encore les ruines de cette maison.

Après le décès de Colomb, ses restes mortels furent transportés au monastère des Chartreux à Las Cuevas, Séville, d'où ils furent exhumés vers 1541, et transportés à Saint-Domingue, où on les déposa dans la voûte de la cathédrale. Colomb avait exprimé le désir d'être enterré sur cette île, mais la cathédrale n'en fut achevée qu'en 1540. En 1795, la ville tomba au pouvoir des Français, et les descendants de Colomb obtinrent la permission de transporter ses ossements et d'en faire la sépulture dans la cathédrale de la Havane. On avait cependant ouvert son tombeau à Saint-Domingue à la hâte et quoique les cérémonies de la translation furent faites avec beaucoup de pompe et de solennité, on prétend que les ossements exhumés et transportés à la Havane étaient ceux de son fils Diégo, tandis que ceux de Colomb restèrent intacts dans la cathédrale de Saint-Domingue. Cette question a été le sujet de beaucoup de controverse et n'a pas encore été réglée d'une manière satisfaisante.

Traduit du *Scientific American*, 8 oct. 1892.

Par G. F. B.

Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique

Séance du 27 septembre 1892.

PRÉSENTS : Le Surintendant, président.
Mgr l'archevêque de Cyrène, représentant S. E. le cardinal
Taschereau.
Mgr l'archevêque de Montréal,
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
Mgr l'évêque de Trois-Rivières,
" " de Sherbrooke,
" " de St-Hyacinthe,
" " de Nicolet,
" " de Rimouski,
" " de Chicoutimi,
" " de Valleyfield,
Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac,
L'honorable M. L.-R. Masson,
" " juge Jetté,
" " F. Langelier,
" " H. Archambault,
M. P.-S. Murphy,
M. Eugène Crépeau,
M. H.-R. Gray,
M. le docteur Leprohon.

Lecture d'une lettre de Son Eminence le cardinal Taschereau par laquelle, pour cause de santé, il délègue à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cyrène, son conjointeur, ses pouvoirs comme membre du Conseil de l'Instruction publique.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Le rapport qui suit du sous-comité chargé de préparer un mode de distribution du fonds de l'Éducation supérieure est adopté :

Sous-comité chargé d'établir un mode de distribution du fonds de l'Éducation supérieure.

Séance du 28 septembre 1892.

PRÉSENTS : L'honorable L.-R. Masson, président. Mgr l'évêque de Rimouski et M. le Surintendant.

Ce sous-comité croit devoir exprimer l'opinion que, tant que la nomination d'un inspecteur général, telle que recommandée par résolution du

comité catholique du Conseil de l'Instruction publique du 24 septembre 1890 n'aura pas été faite, il sera impossible de mettre à exécution la résolution adoptée à la séance en date du même jour, concernant la distribution du fonds de l'Éducation supérieure.

Et le sous-comité s'ajourne.

(Signé)

L..R. MASSON,
président.

Le rapport qui suit du sous-comité chargé de l'examen des livres de classe est adopté :

Sous-comité chargé de l'examen des livres de classe.

séance du 23 septembre 1892.

PRÉSIDENTS : Mgr l'évêque de Sherbrooke, président, Mgr l'évêque de Rimonski, l'honorable F. Langelier, M. P.-S. Murphy et M. le Surintendant.

I. L'Arithmétique élémentaire par MM. Kirkland & Scott, traduction de M. U.-E. Archambault. Approuvée.

II. Livres présentés par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal :

1. Le "Syllabaire gradué", édition de 1890 ; " l'Abrégé d'histoire sainte ", édition de 1891 ; " l'Histoire du Canada ", édition de 1890, publiés par MM. C.-O. Beauchemin & Fils, Montréal, sont approuvés à la condition que ces livres soient imprimés sur du papier de meilleure qualité et illustrés ;

2. " Géographie, cours primaire, et intermédiaire ", et " Géographie, cours supérieur ", édition de 1891, publiées par MM. C.-O. Beauchemin & Fils, Montréal, sont approuvées à la condition que, dans la prochaine édition, les principales lignes de chemin de fer des différents pays soient indiquées et que le texte soit révisé attentivement, de façon à ce qu'il soit tenu compte des changements qui ont eu lieu depuis plusieurs années dans les limites de certains pays ;

4. " Cartographie ". Approuvé.

III. Le sous-comité ne croit pas devoir donner une recommandation spéciale aux traités d'Hygiène de M. le docteur Desroches, qu'il a déjà approuvés.

(Signé)

ANTOINE, évêque de Sherbrooke

Sur proposition de l'honorable M. Masson, secondé par l'honorable juge Jetté, il est résolu : " Que le sous-comité pour l'examen des livres de classe sont chargés d'étudier la question d'un choix spécial des livres d'école actuellement en usage ou approuvés, dans le but de recommander spécialement et d'arriver à substituer finalement à ces livres, dans un délai aussi court que possible, lorsque le texte est également bon, les livres les mieux imprimés et contenant le plus grand nombre de vignettes et gravures propres à attirer et à fixer l'attention des élèves."

Sur proposition de Mgr l'évêque de Sherbrooke, secondé par l'honorable F. Langelier, Mgr Bégin est nommé membre du sous comité chargé de l'examen des livres de classe, en remplacement de Son Eminence le cardinal Taschereau.

Le rapport qui suit du sous-comité chargé de l'examen des candidats à la charge d'inspecteur d'écoles est lu et adopté.

Dixième session au sous-comité chargé d'examiner les candidats à la charge d'inspecteur des écoles catholiques, tenue à l'École normale Laval, à Québec, le 31 août et le 1er septembre 1892.

PRÉSENTS : M. P.-S. Murphy, président, M. l'abbé Rouleau, MM. F.-X. Drouin et F.-X. Toussaint, et M. John Ahern, professeur à l'École normale Laval, agissant comme examinateur-adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Trois candidats sont admis à subir l'examen, savoir : MM. Joseph-Evariste Genest-Labarre, Georges-Paul-Emile Famelard et Louis-Abdon Guay, les deux derniers ayant obtenu l'autorisation de tenter une nouvelle épreuve sur les matières pour lesquelles ils n'ont pas obtenu des notes qui leur semblaient suffisamment satisfaisantes à l'examen qu'ils ont subi précédemment.

Ils ont obtenu les notes qui suivent : MM. Genest-Labarre et L.-A. Guay " avec distinction," et M. G.-P.-E. Famelard " avec grande distinction."

Le rapport ci-dessus est lu et adopté.

(Signé)

P.-S. MURPHY.

PAUL DECAZES.

L'honorable M. L.-R. Masson, secondé par l'honorable juge Jetté, propose la motion qui suit :

" Attendu que, le 23 septembre 1890, ce Comité a approuvé la recommandation de l'un de ses sous-comités se prononçant en faveur de la nomination d'un inspecteur général des écoles, dont le devoir serait spécialement, sous la direction du Surintendant, de surveiller le travail des inspecteurs d'écoles et de remplir toutes les autres fonctions qui pourraient lui être attribuées par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ou le Surintendant."

“ Attendu qu’il est à propos de donner suite au plus tôt à cette résolution renouvelée à la séance du 25 septembre 1890 :

“ Il est résolu que son Honneur le lieutenant-gouverneur en Conseil soit prié de donner son assentiment à la nomination d’un inspecteur général des écoles dont les devoirs seront, entre autres, sous la direction du Surintendant de l’Instruction publique, de surveiller et contrôler le travail des inspecteurs d’écoles, et, par des visites et inspections aussi souvent répétées que l’exigera le service, de s’assurer s’il y a uniformité d’appréciation dans les rapports que les inspecteurs ont à faire des écoles sous leur surveillance.”

Cette motion est adoptée sur la division suivante :

Pour : Mgr l’archevêque de Cyrène, Mgr l’archevêque de Montréal, Mgr l’évêque de Sherbrooke, Mgr l’évêque de Valleyfield, Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac, l’honorable L.-R. Masson, l’honorable juge Jetté, l’honorable F. Langelier, l’honorable H. Archambault, M. P.-S. Murphy, M. H.-R. Gray et M. le docteur Leprohon. — (12)

Contre : Mgr l’archevêque d’Ottawa, Mgr l’évêque de Trois-Rivières, Mgr l’évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr l’évêque de Nicolet, Mgr l’évêque de Rimouski, Mgr l’évêque de Chicoutimi, M. Eugène Crépeau. — 7.

Sur proposition de M. L.-R. Masson, secondé par Mgr l’archevêque de Cyrène, la motion suivante est adoptée :

“ Afin de stimuler le zèle et, en une certaine mesure, améliorer la position des membres laïcs du corps enseignant, qu’il soit résolu :

“ 1. Qu’une gratification soit offerte aux instituteurs et aux institutrices laïcs des écoles élémentaires qui auront rempli leurs devoirs avec plus de zèle et d’intelligence, qui auront enseigné toutes les matières du programme d’études, qui se seront conformés fidèlement aux règlements des comités du Conseil de l’Instruction publique et qui aura obtenu les meilleurs résultats, le tout sous tels règlements qui seront faits par les comités du Conseil de l’Instruction publique ;

“ 2. Que le gouvernement soit prié de faire mettre une somme suffisante à cette fin, à la disposition du Conseil de l’Instruction publique.”

La motion qui suit, proposée par l’honorable M. L.-R. Masson, secondée par l’honorable F. Langelier, est soumise à la considération du Comité :

“ Aucune personne ne devrait enseigner dans une école académique, modèle ou élémentaire, subventionnée par le gouvernement, sans être pourvue d’un brevet de capacité correspondant au degré du cours dans lequel elle est appelée à enseigner.

“ Toute personne qui aura cessé d’enseigner pendant une période de ans devrait être tenue d’obtenir un nouveau brevet de capacité avant de reprendre l’enseignement.

“ Les examinateurs des religieuses-institutrices devront être des ecclésiastiques approuvés par l’évêque du diocèse des candidats.

“ Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil est respectueusement

“ prié de faire soumettre à la Législature tels amendements aux lois scolaires qu’il jugera convenables pour les fins de la présente. ”

Sur proposition de Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac, secondé par l’honorable M. Masson, la discussion de cette motion est remise à la session du mois de mai prochain.

Sur proposition de l’honorable M. F. Langelier, secondé par Mgr l’archevêque de Cyrène, il est résolu :

“ Que, dans le but d’établir autant d’uniformité que possible dans l’enseignement et afin de suppléer au manque de connaissances pédagogiques de la plupart des instituteurs et des institutrices qui n’ont pas suivi de cours spéciaux, il serait avantageux de recommander aux inspecteurs d’écoles de faire, lors de leur première tournée d’inspection, une conférence pédagogique dans chacune des municipalités de leurs districts ;

“ Que ces conférences, qui dureraient deux jours, devraient être faites suivant un programme et des instructions qui seraient fournis à l’inspecteur par les Comités du Conseil de l’Instruction publique.

“ Que l’inspecteur d’écoles recevrait trois piastres (\$3.00) pour les deux jours de conférences ;

“ Que, dans le cas où il y aurait plusieurs municipalités scolaires dans une paroisse, une seule conférence serait faite pour tous les instituteurs et institutrices de cette paroisse ;

“ Que l’inspecteur d’écoles emploierait l’après-midi de la seconde journée de la conférence à interroger les instituteurs et les institutrices qui l’auraient suivie, afin de se rendre compte du degré de compétence de chacun d’eux ;

“ Que des certificats seraient délivrés par l’inspecteur aux maîtres et aux maîtresses qui auraient suivi ces conférences, constatant : 1. qu’ils ont assisté aux séances ; 2. qu’ils ont profité des explications qui leur ont été données ;

“ Que le gouvernement soit prié de faire voter par la Législature une somme suffisante pour mettre ce projet à exécution. ”

Le Comité recommande :

Que MM. Joseph-Zoël Dubeau, Marie-Joseph Curot, Louis Hector Belle-rose, Joseph-Onésime Thibault soient nommés inspecteurs d’école.

Le Comité recommande l’adoption du tableau préparé par M. le Surintendant de l’Instruction publique, comprenant les districts d’inspection tels que délimités en raison de la nouvelle division qui en a été faite et les noms des inspecteurs auxquels il sont attribués.

Le comité recommande que les examens du bureaux d’examineurs de Hull aient lieu à l’avenir les seconds mardi de février, juin et octobre, au lieu les seconds mardis des mois de mars, juillet et novembre.

Le comité recommande :

1. Que le révérend M. Grégoire Auguste Picotte, le révérend Thomas-Napoléon Lemopne et M. Jean-Damer Lachapelle soient nommés membres

du bureau d'examineurs de Portage-du-Fort, en remplacement, le premier, de T.-C. Gaboury, Ecr. M. D., le second de L.-A. Gaboury, Ecr. avocat, et le troisième de David-R. Barry.

2. Que le révérend Félix Sirois soit nommé membre du bureau d'examineurs de Gaspé, en remplacement du révérend M. Alphonse Bélanger ;

3. Que M. le curé Gendron et M. le docteur J.-E. Tremblay soient nommés membres du bureau d'examineurs de la Pointe-aux-Esquimaux, en remplacement, le premier de Mgr F.-X. Bédé, et le second de M. Placide Vigneau ;

4. Que M. Elzéar Oullet soit nommé membre du bureau d'examineurs du bureau du Lac St-Jean, en remplacement du révérend M. Leclerc.

Sur proposition de l'honorable juge Jetté, secondé par Mgr l'archevêque d'Ottawa, il est résolu :

"Qu'à compter du mois de septembre prochain, les sessions du comité catholique du Conseil de l'instruction publique aient lieu comme suit :

" 1. La session du printemps, le deuxième mercredi du mois de mai ;
" 2. la session de l'automne, le mercredi précédant les Quatre-Temps."

Le Comité recommande, sur proposition de Mgr le vicaire apostolique de Pontiac, secondé par Mgr l'évêque de Sherbrooke, que le bureau d'examineurs de Portage-du-Fort soit autorisé à délivrer dorénavant des diplômes d'école modèle.

Le Comité ne peut pas prendre en considération la demande qui lui est faite par le bureau d'examineurs de Saguenay, n'ayant pas à sa disposition de fonds pour les fins proposées.

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE.

PRÉSENTS : Les mêmes, moins Mgr de Rimouski.

Lecture de requêtes de "l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval" et de "l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier," demandant que l'article 2040 des Statuts refondus de Québec soit amendé de façon à ce que le traitement des instituteurs et des institutrices soit payé mensuellement au lieu de tous les six mois.

Le Comité recommande au Gouvernement de vouloir bien considérer favorablement cette demande.

Suivant la demande qui lui a été faite, le Comité autorise l'école modèle des frères de l'Instruction chrétienne de Ste-Scholastique à prendre le titre d'ACADÉMIE, et l'école des frères de St-Henri-de-Mascouche à prendre le titre d'ÉCOLE MODÈLE.

Après avoir pris en considération la demande qui lui est adressée par M. le directeur du collège de Joliette, le Comité déclare qu'il n'y a pas lieu de changer les montants qu'il a cru devoir attribuer aux collèges classiques dans une de ses séances précédentes.

Prenant en considération les lettres de M. J.-B.-H. Beauregard, le Comité autorisé M. le Surintendant à payer aux commissaires d'écoles des municipalités de St-Athanase et d'Iberville les arrérages des subventions qui ont été retenues.

L'honorable juge Jetté secondé par Mgr Pêvêque de Sherbrooke, propose, et il est résolu :

“Attendu qu'à la séance de ce Comité du 24 septembre 1890, il a été adopté diverses résolutions exprimant le désir qu'une certaine direction soit suivie par les maisons d'éducation pour l'enseignement du français et de l'anglais, la prononciation française, la bonne tenue et l'éducation des élèves :

“Le Surintendant soit prié de mettre devant ce comité, à sa prochaine session, les renseignements suivants : Si ces résolutions ont été communiquées aux diverses maisons d'éducation de la Province, si elles ont accusé réception et dans quels termes et si elles ont fait quelque chose dans le sens des résolutions adoptées.”

Le Comité recommande à M. le Surintendant d'adresser une lettre circulaire aux maisons d'éducation supérieure pour leur indiquer la manière de faire exactement leur rapport annuel, afin d'éviter les divergences que l'on remarque quelquefois entre les renseignements fournis par ces rapports et ceux donnés par les inspecteurs d'écoles.

Sur proposition de Mgr l'archevêque d'Ottawa, secondé par Mgr Pêvêque de Nicolet, il est décidé que les allocations accordées sur le fonds de l'Education supérieure seront les mêmes que pour l'année précédente ; le Surintendant étant autorisé à retrancher la subvention aux maisons d'éducation qui n'y ont pas le droit et à accorder une somme de vingt piastres à celles qui la demandent pour la première fois.

Le Comité fait la distribution des allocations aux municipalités pauvres.

Le Comité recommande que les listes des subventions sur le fonds de l'Education supérieure et sur celui des municipalités pauvres soient prises en considération par le Gouvernement.”

Et le Comité s'ajourne.

Copie conforme,

PAUL DE CAZES.

Secrétaire.

(De l'Enseignement Primaire)

Le Révérend F. Bourgeault, G.-V.

Le Rév. M. F. Bourgeault, curé de La Prairie, a été nommé grand-vicaire, par sa Grandeur Mgr Fabre. Le nouveau dignitaire réunit toutes les qualités d'âge, de science et d'expérience,

aussi cette nomination est-elle universellement bien accueillie dans le diocèse de Montréal.

Nous avons en l'avantage d'être trois ans vicaire, à La Prairie, sous monsieur Bourgeault, ce qui nous a permis de connaître et d'apprécier ses nombreuses qualités.

Les citoyens de La Prairie ont toujours eu leur pasteur en haute estime, ils ont voulu lui en donner des marques sensibles à son départ. Si La Prairie est aujourd'hui richement dotée à bien des points de vue, si elle a vu diminuer sa dette, si elle possède un des plus beaux cimetières de la Province, si elle voit s'élever tout près le centre d'une nouvelle congrégation religieuse, elle le doit en bonne partie au zèle éclairé et au travail infatigable de M. Bourgeault.

Disons de suite ici, que le conseil municipal et que M. le maire Brisson, en particulier, ont largement secondé l'action de leur curé.

Monsieur le grand-vicaire Bourgeault, ancien professeur de philosophie au collège de l'Assomption, est un homme d'étude. L'histoire du Canada a peu de secrets pour lui et il est sans contredit l'un des plus dignes représentants de la science ecclésiastique au Canada.

F. A. BAILLAIRGÉ, ptre

MONSEIGNEUR SMEULDERS,

Il est décédé à Rome, en juin dernier, dans le couvent de St Bernard des Thermes, d'une inflammation de poumons, suite de l'inflenza.

Ce religieux, cistercien, général de son ordre, n'est pas un inconnu au Canada. Sa mission chez nous n'eut pas tous les résultats attendus. L'ambiguïté de la situation dans la question universitaire, et la division du diocèse des Trois-Rivières, lui donnèrent de sérieux embarras.

Depuis son retour à Rome, Mgr Smeulders a toujours suivi les affaires du Canada et ces affaires ont marché dans le sens qu'il avait finalement indiqué. Ses rapports, après plusieurs années, furent pris en considération. C'est même Mgr Smeulders qui a rédigé le dernier document relatif à l'Université Laval.

Les congrégations romaines perdent en Mgr Smeulders un consultant estimé et l'Eglise déplore en lui la perte de l'un de ses fils distingués.

F. A. B.

des de la découverte de l'Amérique et conséquences.

Admis à la pratique de Notariat : MM. Azarie Bissonnette, Gonzague Dagneault ; Anthyme Jolicœur, Jules Normandin.

Le 21 octobre. Fête de St-Viateur, la veille au soir, séance donnée par les élèves de Belles Lettres, sous la direction du Rév. A. O. Houle : *Le Violon de Stradivarius*

Le 3 novembre prochain, installation solennelle des reliques de St Asellus, dans la chapelle du Collège. Mgr Fabre sera présent. Les amis sont invités.

COLLEGIANA NOVA

Au collège Ste-Marie, R.P. Caron, S. J., nommé préfet des études.

M. C. Labelle est nommé professeur de chant au collège de Montréal.

Ste-Anne de la Pocatière, 235

élèves, dont 93 au cours classique, et 142 au cours commercial. Le R. P. Hanion, S. J., prêche la retraite.

Au collège Bourget, Rigaud, séance de l'Académie St-Ignace, en l'honneur de Christophe Colomb :

I. Eloge de C. Colomb. (J.-B.-T. Caron, Prés.) II. Christophe Colomb fait rapport de son 1er voyage aux Rois Catholiques. (M. H.-G. Kent, Ass.-Sec.) III. La Découverte. Déclamation. (M. J.-A. Génier, Trés.) IV. Christophe Colomb est avant tout une gloire religieuse. Réfutation historique. (M. J.-B. Bazinet, Sec.) V. Résultats de la découverte. Discours. (M. P. Sabourin, Vice-Prés.) avec fanfare entre les discours.

Nous recommandons à nos lecteurs l'excellente revue pédagogique *L'Education chrétienne*, s'adresser à l'ETUDIANT.

"German Syrup"

UNE
SPÉCIALITÉ
POUR LA
GORGE
ET LES
POUMONS.

Ceux qui n'ont point fait usage du Sirop Allemand de Boschee dans le cas d'un dérangement grave et chronique de la gorge et des poumons, peuvent difficilement en apprécier les bons effets. L'on éprouve rarement les délicieuses sensations de guérison entière, de soulagement et de recouvrement complet de forces, que procurent d'autres médecines de qualités inférieures. Le Sirop Allemand guérit des cas plus difficiles que ceux qu'un mélange d'eau et de sucre enlève aussitôt.

Le Sirop Allemand de Boschee est une grande découverte et spécialité de la gorge et des poumons. On use de ce sirop on en voit les heureux effets dans le cas où depuis des années il y avait faiblesse, douleur, toux, crachement hémorragie, anémie, où médecins sur médecine ont été avoués, ou l'effreuse conviction que tout est fini, et que in fine si redoutable pour tout malade, est inévitable. A peine en faites vous usage, vous êtes plein de vie. G. G. Green, Woodbury, N. J. U. S. A.

